

# **j'aimerais avoir des informations sur les « batailles du livre » menées par le parti communiste dans les années 50.**

Réponse apportée le **11/07/2007** par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

Bonjour,

Le portail de revues Persée

<http://www.persee.fr>

proposent un article en rapport avec votre recherche :

LES « BATAILLES DU LIVRE » DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS  
(1950-1952)

Marc Lazar

Vingtième Siècle. Revue d'histoire, Année 1986, Volume 10,  
Numéro 1

p. 37 – 50

Il vous est possible de consulter l'article en ligne, j'ai tenté de vous joindre le document à cette réponse, malheureusement le serveur refuse l'envoi.

Je vous indique également les recommandations d'exploitation du document.

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur,

Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases

de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation

commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration,

ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de

l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur

chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués – le nom de l'auteur et la référence du

document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur

original de l'œuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le

Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de

la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/> ).

La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Voici également dans la revue Actes de lecture n°24, un article d'André Bellerose intitulé : Le Temps des cerises  
<http://www.lecture.org/productions/revue/AL/AL84/page68.PDF>

Cordialement,

Eurêkoi

Réponses à distance

Bibliothèque publique d'information

Site internet : <http://www.bpi.fr>